

Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : 109,00459 (EUR)
Date de VL et d'actif géré : 31/08/2026
Actif géré : 27 467,61 (millions EUR)
Code ISIN : FR0014000EG3
Code Reuters : -
Code SEDOL : -
Indice de référence : 100% ESTR CAPITALISE (OIS)

Objectif d'investissement

Réaliser sur la durée de placement recommandée de 1 jour à 1 mois, une performance nette de frais supérieure à l'€str capitalisé, indice représentatif du taux monétaire de la zone euro, tout en intégrant des critères E.S.G (Environnement, Social, Gouvernance) dans le processus de sélection et d'analyse des titres. Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne, en euros et en devises, des titres publics ou privés court terme appartenant à la catégorie « Investment Grade » (notation allant de AAA à BBB- sur l'échelle de notation Standards & Poors) et/ou de « bonne qualité » selon le jugement de la société de gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit. Le risque de change est couvert.

Indicateur de risque (Source : Fund Admin)



Risque le plus faible

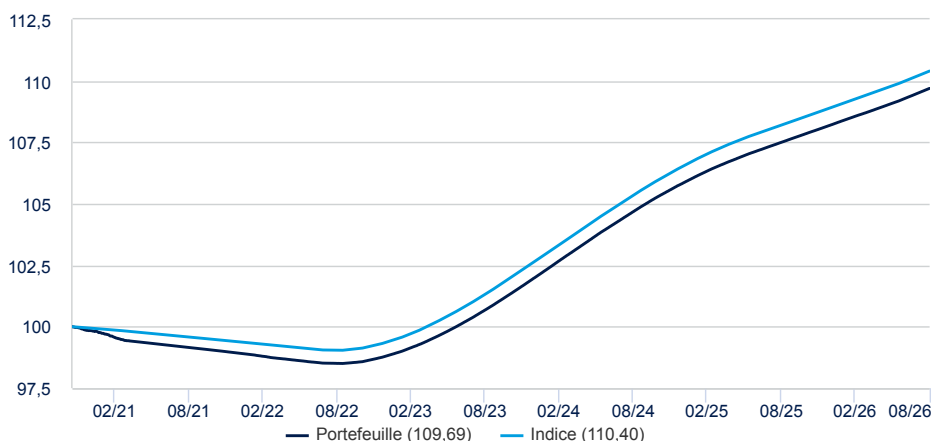
Risque le plus élevé

⚠ L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 1 jour à 1 mois. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Fonds non garanti en capital

Performances (Source : Fund Admin) - Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

EVOLUTION DE LA VALEUR LIQUIDATIVE EN BASE 100 (Source : Fund Admin)



PERFORMANCES NETTES PAR PERIODE GLISSANTE (Source : Fund Admin) ¹

Depuis le	Depuis le	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans	Depuis le
31/12/2025	31/07/2026	29/05/2026	31/08/2025	31/08/2023	31/08/2021	17/11/2020	
Portefeuille	2,03%	2,22%	2,17%	2,04%	2,90%	2,04%	1,61%
Indice	2,02%	2,19%	2,14%	2,03%	2,90%	2,08%	1,72%
Ecart	0,01%	0,03%	0,03%	0,01%	0,00%	-0,04%	-0,11%

¹ Les données supérieures à un an sont annualisées.

PERFORMANCES NETTES PAR ANNÉE CIVILE (Source : Fund Admin) ²

	2025	2024	2023	2022	2021
Portefeuille	2,24%	3,77%	3,21%	-0,13%	-0,91%
Indice	2,24%	3,77%	3,29%	-0,03%	-0,56%
Ecart	0,00%	0,00%	-0,08%	-0,10%	-0,36%

² Les performances passées ne sont pas constantes dans le temps et ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Les investissements sont soumis aux fluctuations de marché et peuvent varier à la hausse comme à la baisse.

* Source : Fund Admin. Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. Les performances sont annualisées sur une base de 360 jours sur une période < 1 an et 365 jours sur une période > 1 an (exprimées à l'arrondi supérieur). La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

La décision de l'investisseur d'investir dans le fonds visé doit tenir compte de toutes les caractéristiques ou de tous les objectifs du fonds. Rien ne garantit que les considérations ESG amélioreront la stratégie d'investissement ou la performance d'un fonds.

WAM et WAL (en jours, source : Amundi)

	WAM *	WAL **
31/08/2026	5	159
31/07/2026	7	165
30/06/2026	6	148
29/05/2026	7	134
30/04/2026	9	127
31/03/2026	9	149
27/02/2026	11	133
30/01/2026	13	138
31/12/2025	6	136
28/11/2025	7	141
31/10/2025	8	146
30/09/2025	6	149

** WAL (Weighted Average Life) : Durée de vie moyenne pondérée (DVMP) exprimée en nombre de jours

* WAM (Weighted Average Maturity) : Maturité moyenne pondérée (MMP) exprimée en nombre de jours

Indicateur(s) glissant(s) (Source : Fund Admin)

	1 an	3 ans	5 ans
Volatilité du portefeuille	0,03%	0,12%	0,22%
Volatilité de l'indice	0,02%	0,12%	0,22%
Tracking Error ex-post	0,01%	0,01%	0,01%

* La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an.

Indicateurs (Source : Amundi)

	Portefeuille
Sensibilité Taux *	0,01
Note moyenne	A+
Nombre de lignes	373
Nombre d'émetteurs	101

* La sensibilité (en points) représente le changement en pourcentage du prix pour une évolution de 1% du taux de référence.



Julien Levy

Gérant de portefeuille

Commentaire de gestion

Le mois d'août 2026 a été marqué par les inquiétudes sur l'évolution des taux longs. L'impasse des négociations entre l'Iran et les Etats-Unis, ponctuées d'attaques épisodiques, a conduit le prix du pétrole à rester volatil sur le mois, le baril de Brent finissant à 89\$. L'enlèvement des prix de l'énergie sur des niveaux élevés a continué d'attiser les craintes d'accélération d'inflation et a donc pesé sur les marchés obligataires. En réaction à cette hausse des taux longs, le secrétaire du Trésor américain Scott Bessent a annoncé que les rachats de titres du Trésor sur les maturités longues seraient au moins doublés pour le trimestre. Les indices d'inflation publiés en août, portant sur le mois de juillet, ont livré un message contrasté. Aux Etats-Unis, l'inflation totale (CPI) a ralenti à 3,4% sur un an, contre 3,5% en juin, alors que l'inflation sous-jacente est revenue à 2,5%, soit son plus bas niveau de l'année. En zone euro à l'inverse, l'inflation a accéléré à 2,9% en juillet, contre 2,8% en juin, tirée à la hausse par une nouvelle accélération de la composante énergie (+10,3% sur un an) en lien avec l'évolution des prix du pétrole et du gaz. De son côté, l'inflation sous-jacente est ressortie à 2,5%. Les enquêtes d'activité sont restées globalement bien orientées malgré les prix élevés de l'énergie. En zone euro, le PMI composite a progressé pour le troisième mois consécutif, à 52,1 en août, son plus haut niveau depuis novembre, porté par l'industrie allemande. Aux Etats-Unis, l'ISM manufacturier a bondi à 55,6 en juillet, son plus haut niveau depuis mai 2022, tandis que l'ISM services s'est maintenu à 54,1. Le rapport sur l'emploi de juillet a en revanche déçu, avec une destruction de 23 000 emplois non-agricoles et d'importantes révisions baissières pour les mois précédents, même si le taux de chômage est retombé à 4,1%, un plus bas depuis treize mois, en raison d'une nouvelle baisse du taux de participation.

Aucune des grandes banques centrales n'a tenu de comité de politique monétaire en août. L'événement marquant du mois de ce point de vue a été le symposium de Jackson Hole, où Kevin Warsh s'est montré rassurant sur le marché du travail mais inquiet sur la trajectoire d'inflation. Il a donné une orientation pour la première fois de son mandat en disant que l'attention de la Fed devait actuellement se tourner préférentiellement vers la stabilité des prix. En zone euro, les minutes de la BCE ont laissé entrevoir qu'une majorité de membres du Conseil des gouverneurs serait prête à relever les taux directeurs en septembre pour contenir les effets de la remontée des prix de l'énergie.

Les rendements obligataires ont globalement augmenté sur le mois, en particulier en toute fin de mois après le discours de Kevin Warsh. Le taux 10 ans américain a fini le mois à 4,74%, son plus haut niveau depuis le début de l'année 2025. Le taux 10 ans allemand a nettement progressé, finissant le mois à 3,30%, son plus haut niveau depuis 2011, sous l'effet des anticipations de hausse de la BCE. Et les spreads souverains en zone euro se sont légèrement écartés.

Les niveaux de swap ESTR sont en hausse de 11 bps pour le swap 3 mois à 2.42 % et de +10 bps pour le swap 1 an à 2.71 %.

Les spreads des émetteurs bancaires sur le marché monétaire des NeuCP sont en hausse sur ce mois d'août. Les spreads des banques françaises affichent des niveaux moyens de ESTR +34 bps sur les maturités d'un an (+1 bp) et de ESTR +24 bps sur les maturités de six mois, stables par rapport au mois précédent.

Les taux à l'émission des émetteurs Corporates s'établissent à +260 bps sur des maturités 3 mois, en nette hausse sur le mois, soit un spread moyen vs Swap ESTR 3 mois à +18 bps.

A fin août, le fonds affiche une durée de vie moyenne (WAL) de 160 jours, en baisse de 4 jours sur le mois. La sensibilité taux (WAM) du fonds s'inscrit à 5 jours, en baisse de 2 jours sur le mois.

Les liquidités et les OPCVM Monétaires représentent 21 % du fonds, en hausse sur le mois. L'exposition sur les émetteurs bancaires s'établit à 72 %, en baisse sur le mois, celle des émetteurs Corporates s'établit à 6.3%, stable.

Sur le mois, nous avons investi 1560 M€, dont 1140 M€ sur les Financières et 420M€ sur des émetteurs Corporates. La WAL des investissements du mois (hors JJ) est de 330 jours, en hausse par rapport au mois précédent.

La note moyenne ESG du fonds s'établit à C, au-dessus de son univers d'investissement retranché de 30% des émetteurs les moins bien notés.

COMPOSITION DU PORTEFEUILLE (Source : Groupe Amundi)

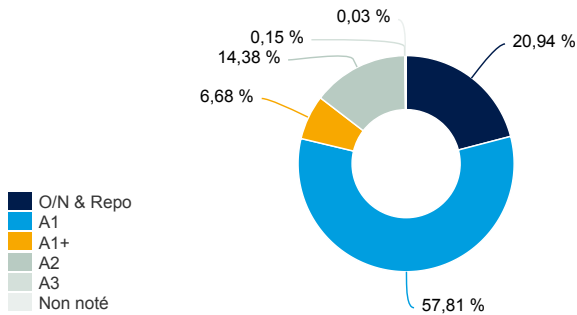
Principales lignes (Source : Amundi)

	Portefeuille	Maturité	Pays	Groupe d'instrument	Contrepartie *
BPCE SA	0,96%	12/08/2027	France	Monétaire	-
CREDIT AGRICOLE SA	0,58%	18/09/2026	France	Monétaire	-
UNICREDIT SPA	0,56%	03/03/2027	Italie	Monétaire	-
FRANCE	0,55%	01/09/2026	France	Repo	LA BANQUE POSTALE
FRANCE	0,50%	01/09/2026	France	Repo	LA BANQUE POSTALE
BPCE SA	0,49%	22/07/2027	France	Monétaire	-
BPCE SA	0,48%	09/02/2027	France	Monétaire	-
BANQUE FED CREDIT MUTUEL	0,47%	15/03/2027	France	Monétaire	-
BANQUE FED CREDIT MUTUEL	0,47%	23/02/2027	France	Monétaire	-
CREDIT INDUS ET COMMERCIAL SA	0,47%	25/01/2027	France	Monétaire	-

* Pour les prises en pension, la maturité affichée correspond au temps nécessaire pour déboucler l'opération

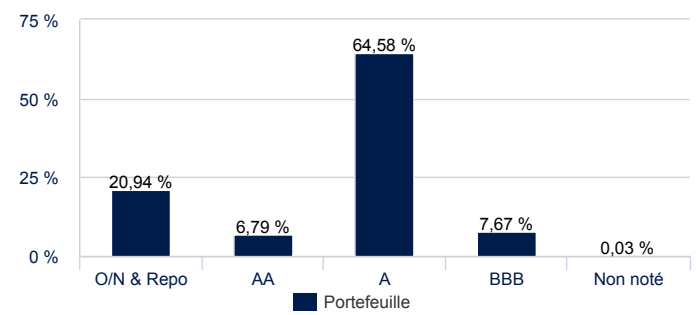
* Colonne contrepartie: information uniquement disponible pour les prises en pension

Répartition par notations court terme (Source : Amundi) *



* Rating médian calculé des trois agences de notation de crédit: Fitch, Moody's et Standard & Poor's. En vue de la sélection des titres, la gestion ne s'appuie ni exclusivement, ni mécaniquement sur les notations émises par les agences de notation; elle s'appuie principalement sur l'expertise des équipes de BFT.

Répartition par notations long terme (Source : Amundi)



Rating médian calculé des trois agences de notation de crédit: Fitch, Moody's et Standard & Poor's. En vue de la sélection des titres, la gestion ne s'appuie ni exclusivement, ni mécaniquement sur les notations émises par les agences de notation; elle s'appuie principalement sur l'expertise des équipes de BFT.

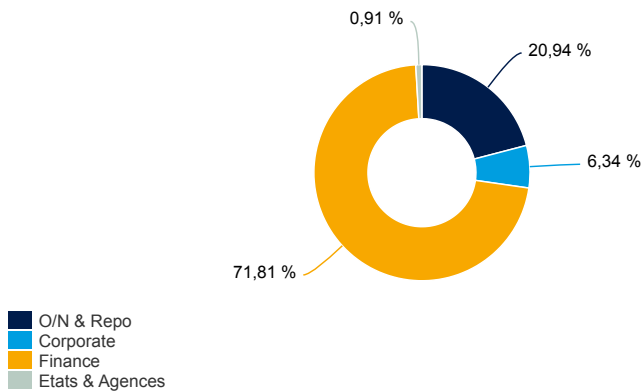
Ratio de Liquidités * (Source : Amundi)

Actifs à échéance journalière	17,68%
Actifs à échéance hebdomadaire	26,82%

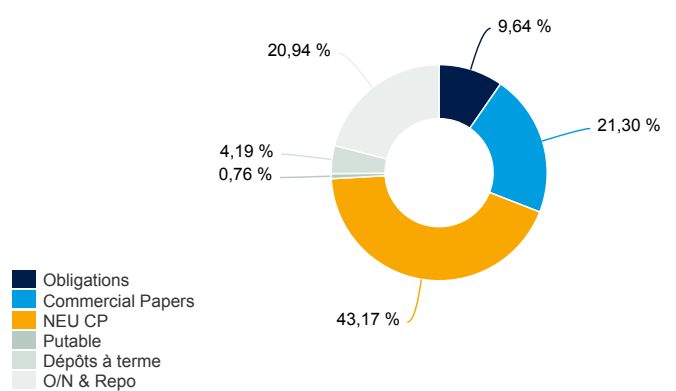
*RÈGLEMENT (UE) 2017/1131 sur les Fonds Monétaires

Pour les fonds monétaires standard, au moins 7,5 % de ses actifs sont à échéance journalière ou sont constitués d'accords de prise en pension auxquels il peut être mis fin moyennant un préavis d'un jour ouvrable ou de liquidités dont le retrait peut être effectué moyennant un préavis d'un jour ouvrable; au moins 15 % de ses actifs sont à échéance hebdomadaire ou sont constitués d'accords de prise en pension auxquels il peut être mis fin moyennant un préavis de cinq jours ouvrables ou de liquidités dont le retrait peut être effectué moyennant un préavis de cinq jours ouvrables.

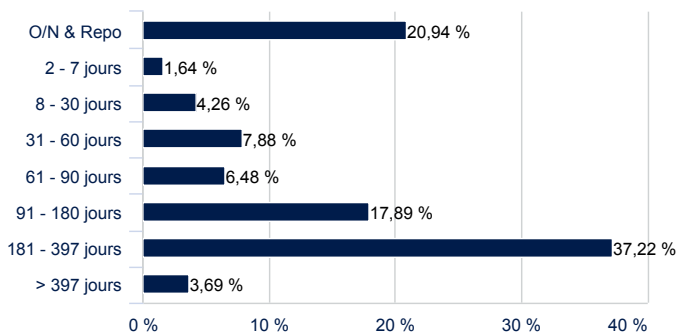
Répartition du portefeuille - Secteurs (Source : Amundi)



Répartition du portefeuille - Types d'instruments (Source : Amundi)



Répartition par maturité (Source : Amundi) *



* O/N & Repo : liquidités placées au jour le jour

Matrice Notations long terme / Maturités (Source : Amundi)

	AA	AA-	A+	A	A-	BBB+	BBB	BBB-	Non noté	O/N & Repo	Total
0-4 mois	2,39%	0,63%	14,88%	1,63%	1,58%	1,98%	1,81%	0,15%	-	19,93%	44,99%
4-12 mois	2,96%	0,67%	34,87%	2,83%	5,15%	0,79%	1,84%	-	-	1,00%	50,11%
12-18 mois	0,11%	-	1,20%	0,35%	0,65%	0,13%	0,37%	-	-	-	2,81%
18-24 mois	-	0,03%	0,74%	0,68%	-	0,21%	0,39%	-	0,03%	-	2,09%
Total	5,45%	1,34%	51,70%	5,50%	7,38%	3,11%	4,40%	0,15%	0,03%	20,94%	100%

Rating médian calculé des trois agences de notation de crédit: Fitch, Moody's et Standard & Poor's. En vue de la sélection des titres, la gestion ne s'appuie ni exclusivement, ni mécaniquement sur les notations émises par les agences de notation; elle s'appuie principalement sur l'expertise des équipes de BFT.

Matrice Pays / Secteurs / Maturités (Source : Amundi)

	0-1 mois	1-3 mois	3-6 mois	6-12 mois	1-2 ans	Total
Zone Euro	4,85%	11,75%	16,65%	31,71%	2,13%	67,10%
Autriche	-	-	-	0,23%	-	0,23%
Finance	-	-	-	0,23%	-	0,23%
Belgique	-	0,51%	0,35%	0,78%	0,17%	1,81%
Finance	-	0,51%	0,35%	0,78%	0,17%	1,81%
Finlande	-	0,60%	0,20%	1,11%	-	1,91%
Finance	-	0,60%	0,20%	1,11%	-	1,91%
France	2,46%	8,82%	10,42%	20,37%	1,56%	43,62%
Corporate	0,61%	1,22%	0,50%	0,18%	0,61%	3,13%
Finance	1,85%	6,96%	9,91%	20,19%	0,68%	39,59%
Etats & Agences	-	0,64%	-	-	0,27%	0,91%
Allemagne	0,63%	-	0,35%	0,37%	-	1,36%
Corporate	0,16%	-	-	-	-	0,16%
Finance	0,47%	-	0,35%	0,37%	-	1,20%
Irlande	-	-	0,08%	-	-	0,08%
Finance	-	-	0,08%	-	-	0,08%
Italie	0,12%	0,56%	2,35%	3,61%	0,27%	6,92%
Corporate	0,12%	-	-	-	0,27%	0,39%
Finance	-	0,56%	2,35%	3,61%	-	6,53%
Luxembourg	0,30%	0,56%	0,71%	0,86%	-	2,44%
Corporate	-	-	0,27%	-	-	0,27%
Finance	0,30%	0,56%	0,44%	0,86%	-	2,17%
Pays-Bas	0,65%	0,38%	1,51%	3,16%	0,12%	5,83%
Corporate	0,15%	0,08%	-	-	0,00%	0,23%
Finance	0,50%	0,30%	1,51%	3,16%	0,12%	5,59%
Portugal	0,08%	-	-	-	-	0,08%
Corporate	0,08%	-	-	-	-	0,08%
Espagne	0,61%	0,32%	0,68%	1,22%	-	2,83%
Corporate	0,46%	-	-	-	-	0,46%
Finance	0,16%	0,32%	0,68%	1,22%	-	2,38%
Reste du monde	1,05%	2,76%	1,08%	4,30%	2,77%	11,96%
Canada	-	0,28%	-	0,62%	1,45%	2,36%
Finance	-	0,28%	-	0,62%	1,45%	2,36%
Japon	-	-	-	0,28%	0,29%	0,57%
Corporate	-	-	-	-	0,16%	0,16%
Finance	-	-	-	0,28%	0,13%	0,41%
Suède	0,67%	1,32%	0,38%	1,49%	0,19%	4,06%
Corporate	-	-	-	-	0,19%	0,19%
Finance	0,67%	1,32%	0,38%	1,49%	-	3,87%
Royaume-Uni	0,37%	0,70%	0,70%	1,91%	0,08%	3,77%
Corporate	-	-	-	0,06%	-	0,06%
Finance	0,37%	0,70%	0,70%	1,85%	0,08%	3,70%
États-Unis	-	0,46%	-	-	0,75%	1,21%
Corporate	-	0,46%	-	-	0,75%	1,21%
O/N & repo	17,68%	2,25%	1,00%	-	-	20,94%

Caractéristiques principales (Source : Amundi)

Forme juridique	Fonds Commun de Placement (FCP)
Droit applicable	de droit français
Société de gestion	CPR ASSET MANAGEMENT
Dépositaire	CACEIS Bank
Date de création de la classe	16/11/2020
Devise de référence de la classe	EUR
Classification AMF	Monétaire standard
Affectation des sommes distribuables	Capitalisation
Code ISIN	FR0014000EG3
Code Bloomberg	-
Souscription minimum: 1ère / suivantes	10 Part(s) / 1 millième part(s)/action(s)
Périodicité de calcul de la VL	Quotidienne
Limite de réception des ordres	Ordres reçus chaque jour J avant 12:25
Frais d'entrée (maximum)	0,00%
Commission de surperformance	Oui
Commission de surperformance (% par an)	30,00%
Frais de sortie (maximum)	0,00%
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,24%
Coûts de transaction	0,02%
Frais de conversion	
Durée minimum d'investissement recommandée	1 jour à 1 mois
Historique de l'indice de référence	01/04/2021: 100.00% ESTR CAPITALISE (OIS) 02/01/2012: 100.00% EONIA CAPITALISE (O.I.S.) (BASE 360) - DISCONTINUED 14/04/2008: 100.00% EONIA CAPITALISE (J) (BASE 360) (BFT)
Norme européenne	OPCVM
Cours connu/inconnu	Cours inconnu
Date de valeur rachat	J
Date de valeur souscription	J
Particularité	OPCVM maître

Votre fonds présente un risque de perte en capital supporté par l'investisseur. Sa valeur liquidative peut fluctuer et le capital investi n'est pas garanti. Le fonds ne peut en aucun cas s'appuyer sur un soutien extérieur pour garantir ou stabiliser sa valeur liquidative. Investir dans un fonds monétaire est différent d'un investissement dans des dépôts bancaires.

Label ISR



Le label ISR est un outil pour choisir des placements responsables et durables. Créé et soutenu par le ministère des Finances, le label a pour objectif de rendre plus visibles les produits d'investissement socialement responsables (ISR) pour les épargnants en France et en Europe. Le label ISR est attribué par un organisme de certification qui audite le compartiment lequel doit respecter une série de critères définis par le cahier des charges du label (<https://www.lelabelisr.fr/>).

Classification SFDR*



Ce compartiment reprend dans son processus d'investissement des caractéristiques environnementales ou sociales ou une combinaison des deux, mais il n'a pas pour objectif l'investissement durable. Pour plus d'informations, veuillez vous référer à [l'Annexe précontractuelle](#) disponible sur le site internet [CPRAM](#), la [Politique d'Investissement Responsable](#) de CPRAM et la [Déclaration](#) du Règlement SFDR d'Amundi. **La décision d'investir dans le compartiment visé doit prendre en compte l'ensemble des caractéristiques et objectifs du compartiment.**

* Le règlement (UE) 2019/2088 du parlement européen et du conseil du 27 novembre 2019 « SFDR » est relatif à la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers.

Avertissement

Ce document est fourni à titre d'information seulement et il ne constitue en aucun cas une recommandation, une sollicitation ou une offre, un conseil ou une invitation d'achat ou de vente des parts ou actions des FCP, FCPE, SICAV, compartiment de SICAV, SPPICAV présentés dans ce document (« les OPC ») et ne doit en aucun cas être interprété comme tel. Ce document ne constitue pas la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. La société de gestion n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toutes informations contenues dans ce document. La société de gestion ne peut en aucun cas être tenue responsable pour toute décision prise sur la base de ces informations. Les informations contenues dans ce document vous sont communiquées sur une base confidentielle et ne doivent être ni copiées, ni reproduites, ni modifiées, ni traduites, ni distribuées sans l'accord écrit préalable de la société de gestion, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à la société de gestion ou à ses fonds de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays. Tous les OPC ne sont pas systématiquement enregistrés dans le pays de juridiction de tous les investisseurs. Investir implique des risques : les performances passées des OPC présentées dans ce document ainsi que les simulations réalisées sur la base de ces dernières, ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne préjugent pas des performances futures de ces derniers. Les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. Les prospectus complets des OPC de droit français visés par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sont disponibles gratuitement sur simple demande au siège social de la société de gestion. Concernant les mandats de gestion, ce document fait partie du relevé des activités de gestion de votre portefeuille et doit être lu conjointement avec tout autre relevé périodique ou avis de confirmation relatif aux opérations de votre portefeuille, fourni par votre teneur de compte. La source des données du présent document est la société de gestion sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs institutionnels, professionnels, qualifiés ou sophistiqués et aux distributeurs. Ne doit pas être remis au grand public, à la clientèle privée et aux particuliers au sens de toute juridiction, ni aux "US Persons". Les investisseurs visés sont, en ce qui concerne l'Union Européenne, les investisseurs "Professionnels" au sens de la Directive 2004/39/CE du 21 avril 2004 "MIF" ou, le cas échéant au sens de chaque réglementation locale et, dans la mesure où l'offre en Suisse est concernée, les "investisseurs qualifiés" au sens des dispositions de la Loi fédérale sur les placements collectifs (LPCC), de l'Ordonnance sur les placements collectifs du 22 Novembre 2006 (OPCC) et de la Circulaire FINMA 08/8 au sens de la législation sur les placements collectifs du 20 Novembre 2008. Ce document ne doit en aucun cas être remis dans l'Union Européenne à des investisseurs non "Professionnels" au sens de la MIF ou au sens de chaque réglementation locale, ou en Suisse à des investisseurs qui ne répondent pas à la définition d'"investisseurs qualifiés" au sens de la législation et de la réglementation applicable.

Lexique ESG

Investissement Socialement Responsable (ISR)

L'ISR traduit les objectifs du développement durable dans les décisions d'investissements en ajoutant les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) en complément des critères financiers traditionnels.

L'ISR vise ainsi à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

Critères ESG

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

« E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets...).

« S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...).

« G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires...).

Echelle de notation ESG

Echelle de notation de A (meilleure note) à G (moins bonne note)

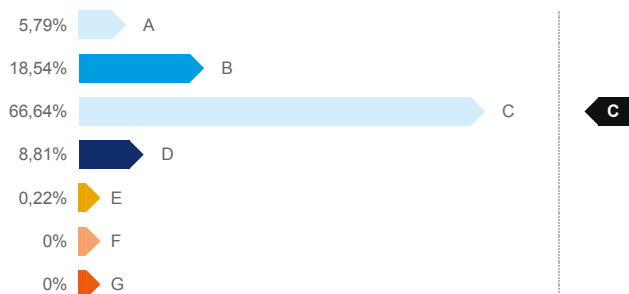


NOTE ESG MOYENNE (source : Amundi)

Notation Environnementale, Sociale et de Gouvernance

Univers d'investissement ESG

75% ICE BOFA 1-3 YEAR EURO FINANCIAL INDEX + 25% ICE BOFA 1-3 YEAR EURO NON-FINANCIAL INDEX

Répartition du portefeuille par notation ESG¹

Scores et Notes ESG

E Score
S Score
G Score
Score ESG moyen
Note ESG moyenne

Portefeuille	Indice
1,47	0,95
0,82	0,52
0,84	0,33
1,22	0,69
C	C

Couverture de l'analyse ESG¹ (Source : Amundi)

% du portefeuille noté ESG ²	100%
---	------

Label ISR



Niveau de durabilité (source : Morningstar)



Le niveau de durabilité est une notation produite par la société Morningstar qui vise à mesurer le niveau de responsabilité d'un fonds de façon indépendante sur la base des valeurs en portefeuille. La notation s'établit de très faible (un globe) à très élevé (5 globes). L'obtention de cette notation par le compartiment ne signifie pas que celui-ci réponde à vos propres objectifs en matière de durabilité.

MorningstarSustainabilityRatingDate : 30/06/2026

Source Morningstar ©

Sustainability Score – sur la base des analyses de risques ESG fournies par Sustainalytics sur les entreprises, utilisées dans le calcul du score de durabilité de Morningstar.

© 2026 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues ici : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être reproduites ou redistribuées ; et (3) ne sont pas garanties d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables en cas de dommages ou de pertes liés à l'utilisation de ces informations. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Pour plus d'informations sur le rating Morningstar, veuillez consulter leur site www.morningstar.com.

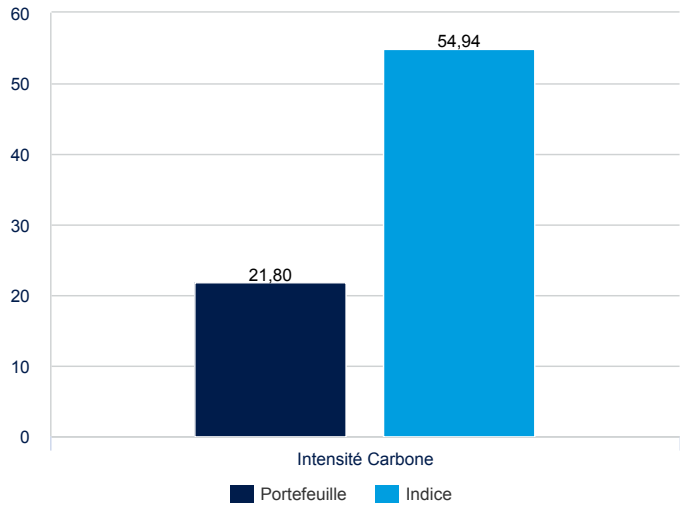
¹ Titres en circulation en fonction des critères ESG, hors liquidités.

La décision de l'investisseur d'investir dans le fonds promu doit tenir compte de toutes les caractéristiques ou objectifs du fonds.

Zoom sur des indicateurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance

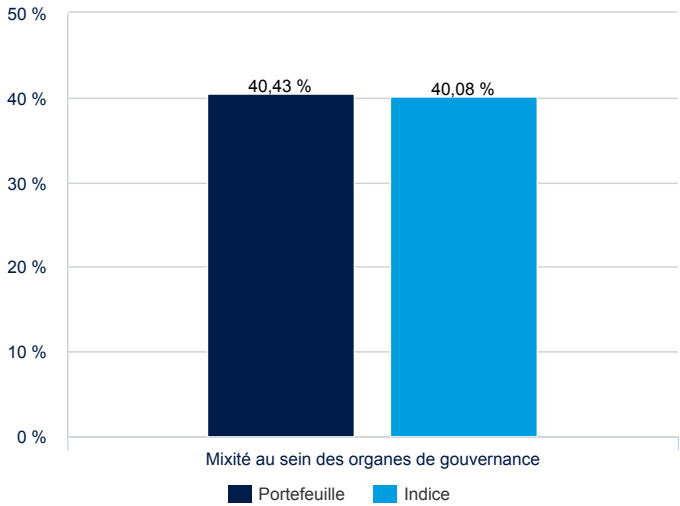
En complément de l'évaluation ESG globale du portefeuille et celle des dimensions E, S et G, le gérant utilise des indicateurs d'impact afin d'évaluer la qualité ESG du fonds sur les plans environnementaux, sociaux, de bonne gouvernance, et du respect des droits humains. A cette fin, quatre critères de performance ont été retenus et le fonds a pour objectif d'avoir un portefeuille affichant une meilleure performance que l'univers d'investissement de référence pour au moins deux de ces critères.

ENVIRONNEMENT : Intensité carbone



Intensité de gaz à effet de serre (GES) des sociétés bénéficiaires des investissements – tCO2eq/€m de revenus
Source : Trucost

SOCIAL : Mixité au sein des organes de gouvernance

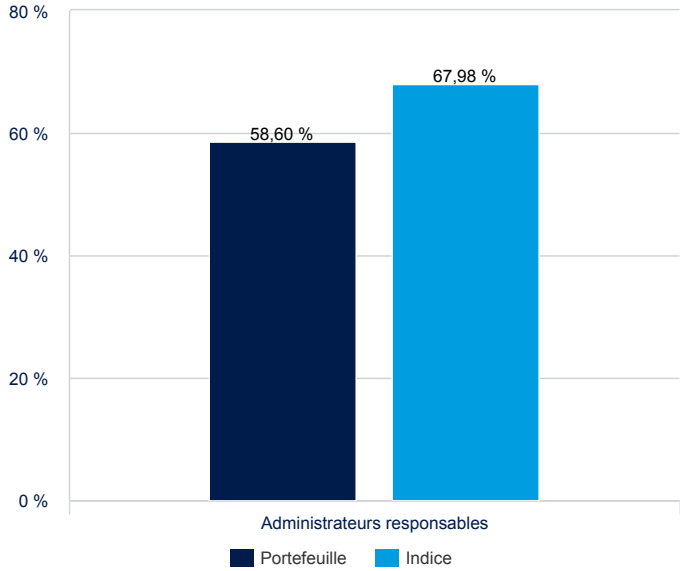


Part de femmes dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres
Source : Refinitiv, ISS, MSCI

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) 98,70% 97,14%

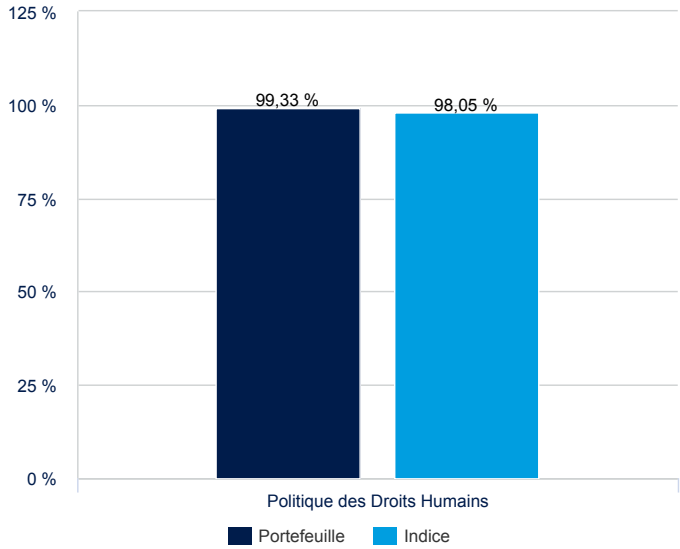
Taux de couverture (Portefeuille/Indice) 98,79% 98,62%

GOVERNANCE : Indépendance du Conseil d'Administration



Taux de couverture (Portefeuille/Indice) 85,18% 87,56%

RESPECT DES DROITS HUMAINS : travail décent et liberté d'association



Taux de couverture (Portefeuille/Indice) 85,18% 87,56%

Sources et définitions

Intensité carbone : Le PAI 3 mesure les Emissions carbone exprimées en M€ de chiffres d'affaires. L'intensité des Gaz à Effet de Serre du portefeuille est déterminée par le calcul de la moyenne pondérée du portefeuille de l'intensité totale des émissions de gaz à effet de serre par million d'euros de chiffre d'affaires des entreprises du portefeuille (t/EUR millions d'euros de chiffre d'affaires).

Amundi s'appuie sur le fournisseur de données S&P-Trucost dont la méthodologie est basée sur le Greenhouse Gas Protocol :

Le Scope 1 : Emissions directes induites par les ressources possédées ou contrôlées par l'entreprise.

Le Scope 2 : Emissions indirectes induites par l'achat ou la production d'électricité, de vapeur ou de chaleur.

Le Scope 3 : L'ensemble de toutes les autres émissions indirectes, en amont et en aval de la chaîne de valeur. Pour des raisons de robustesse des données, nous avons choisi d'utiliser les émissions provenant des activités en amont du scope 3.

Mixité au sein des organes de gouvernance : Le % de diversité de genre du conseil d'administration du portefeuille est déterminé en calculant la moyenne pondérée du portefeuille du pourcentage de membres du conseil d'administration qui sont des femmes dans les entreprises détenues, exprimée en pourcentage de tous les membres du conseil d'administration. L'indicateur PAI utilise l'approche "Investissements pertinents", ce qui signifie que le dénominateur est déterminé en considérant uniquement les investissements concernés par l'indicateur. Lorsque la couverture de la diversité des genres dans les conseils d'administration est inférieure à 100 %, les pondérations du portefeuille sont ajustées pour tenir compte de la couverture incomplète des données. Source de données : Refinitiv, ISS, MSCI et CRISIL.

Indépendance du Conseil d'Administration : Pourcentage moyen d'administrateurs indépendants dans les Conseils d'Administration. Fournisseur de données : Refinitiv.

Respect des Droits Humains : Pourcentage d'entreprises ayant une politique d'exclusion du travail des enfants, forcé ou obligatoire, ou garantissant la liberté d'association, appliquée universellement et indépendamment des lois locales.